



Conseil économique et social

Distr. générale
19 janvier 2010
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Dix-huitième session

3-14 mai 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2010-2011 (session d'examen)

Documents aux fins de débat, présentés par les principaux groupes

Note du Secrétariat

Addendum

Contribution de l'enfance et de la jeunesse*

* E/CN.17/2010/1.

** Les avis et opinions exprimés ne reflètent pas nécessairement le point de vue des Nations Unies.



Table des matières

	<i>s</i>	<i>Page</i>
I. Introduction		3
II. Activité minière		3
III. Transports		8
IV. Déchets		12
V. Produits chimiques		16
VI. Production et consommation durables		21
VII. Questions transversales		24

I. Introduction

1. L'une des conditions préalables fondamentales à la réussite du développement durable est une participation importante des populations à la prise de – la société civile devant jouer un rôle important dans ce type de processus. Les enfants et les jeunes en général sont généralement reconnus comme une composante importante de la société civile, en tant que futurs protecteurs et conservateurs des ressources de la planète. Au cours de la décennie écoulée, on a de plus en plus reconnu l'importance de la participation de la jeunesse aux processus décisionnaires, et l'action positive visant à concrétiser cette participation a permis une amélioration des processus de formulation, d'adoption, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques .. Comme on peut le lire au Chapitre 25 du Programme « Action 21 » (souvent désigné par son intitulé anglais, « l'Agenda 21 »), « il faut que les jeunes du monde entier prennent une part active à toutes les décisions qui touchent à leur vie actuelle et à leur avenir. Outre sa contribution intellectuelle et sa capacité de mobilisation, la jeunesse apporte sur la question un point de vue original dont il faut tenir compte ».

2. La dix-huitième session de la Commission du développement durable aborde cinq domaines thématiques dans le cadre plus général du développement durable : l'activité minière, les transports, les déchets, les produits chimiques et le « Cadre décennal de programmation sur les modes de consommation et de production durables ». Certes, il s'agit de secteurs essentiellement techniques; mais, dans ce contexte, le Grand Groupe « Enfance et Jeunesse » s'efforce d'analyser les dimensions économiques et sociales de chacun de ces domaines.

3. Le présent document aborde chacun de ces cinq domaines thématiques, en donnant un aperçu général des questions concernées, et des diverses initiatives et activités menées par les jeunes. Une partie importante de ce document est consacrée à des questions qui concernent les pays en développement, car ce sont ces pays qui doivent relever les défis les plus difficiles en matière de développement durable; par conséquent, nous devons nous y intéresser plus particulièrement.

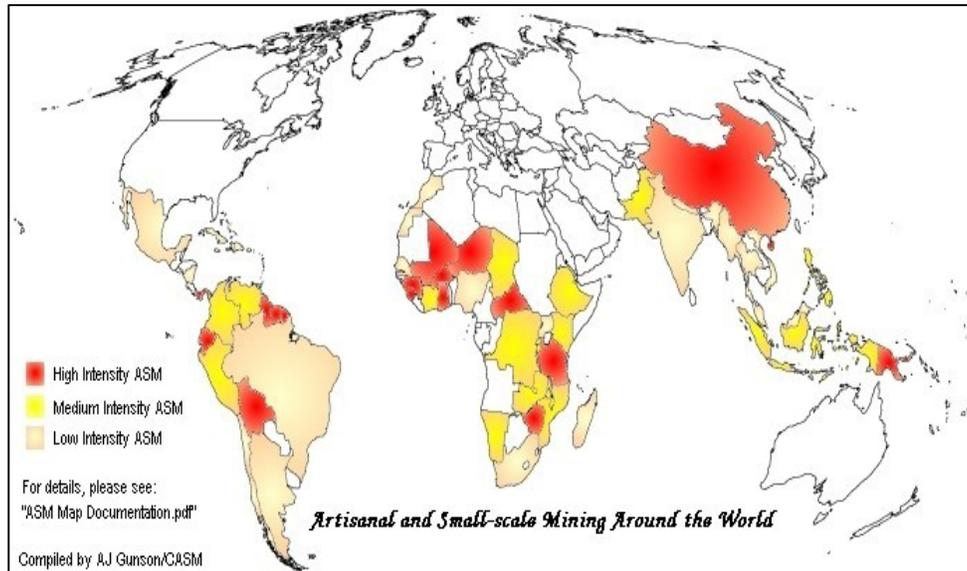
II. L'activité minière

4. L'activité minière artisanale et à petite échelle est l'une des principales sources de revenus de diverses régions du monde – notamment l'Afrique, l'Asie-Pacifique et l'Amérique centrale et du Sud (cf. le tableau I ci-dessous); ce secteur contribue de manière assez importante au progrès économique des pays en développement. Il est important d'examiner la place de l'activité minière dans le contexte du développement.

¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. 1, Résolutions adoptées par la Conférence* (Publication des Nations Unies 2.73.I.8 et corrigendum), résolution I, annexe II, Action 21, chap. 23.

² *Rapport mondial sur la jeunesse, 2005*, Publication des Nations Unies, No E.05.IV.6, chap. 1.

Tableau I
L'activité minière artisanale et à petite échelle dans le monde



Abbreviations : ASM = Activité minière artisanale et à petite échelle; CASM = Projet minier local, artisanal et à petite échelle.

5. Cette activité minière à petite échelle constitue néanmoins l'un des secteurs industriels importants en Afrique; elle est le fait des habitants des zones rurales, qui tirent leurs revenus et leurs « richesses » de cet environnement . Cette industrie a recours à diverses méthodes d'extraction des minéraux – ce qui a des effets directs sur . Les terres arables sont transformées en sites miniers; mais, du fait de pratiques qui ne favorisent pas la pérennité de l'environnement – il n'est pas prévu, par exemple, de plan de réhabilitation –, cela provoque la perte de l'ensemble des ressources, aussi bien agricoles que minières.

6. En ce qui concerne les mines de diamants à petite échelle, les méthodes vont du processus classique de creusement, de lessivage et de tamisage à l'utilisation d'un véritable matériel de pompage de l'eau et d'excavation. En fait, la méthode la plus courante consiste dans un travail intensif, par lequel des groupes d'individus assez importants creusent la terre, la nettoient à l'eau et passent le minerai au tamis pour trouver éventuellement des diamants. Cependant, cette pratique a des effets très néfastes sur l'environnement, car les zones concernées deviennent exposées et impropres à l'agriculture. En l'occurrence, les « mineurs » ou chercheurs de diamants détruisent la végétation et tout un ensemble d'arbres ayant une véritable valeur économique, et aggravent l'érosion des sols. Les arbres en question – qui, auparavant, constituaient une source de revenus secondaire – sont déracinés afin de créer les conditions de l'activité minière. De plus, lorsqu'elle est menée dans des

³ G.Hilson, « Small scale mining in Africa : tackling pressing environmental problems with improved strategy », (L'activité minière à petite échelle en Afrique : résolution des problèmes les plus pressants par une stratégie améliorée), *The Journal of Environment and Development*, vol. 11; No 2 (2002).

⁴ UNDP (PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement) : *State of the environment report for Liberia* (UNDP, Monrovia, Liberia, 2006).

zones de collines, cette activité peut provoquer des , et porte atteinte à des infrastructures qui sont déjà plutôt limitées.

7. Ces mines artisanales entraînent inmanquablement une dégradation de l'environnement – essentiellement du fait de l'absence de toute régulation et du caractère rudimentaire des pratiques. Les sols sont fréquemment contaminés : ils ont un degré d'acidité très élevé en raison de l'érosion et du lessivage excessifs, et cela est encore aggravé par l'exposition directe au cours de l'activité minière. À l'échelon local, la qualité de l'eau en souffre, du fait de l'embouage et des effets polluants des .

8. Du fait de l'absence de toute politique sanitaire et de sécurité – dans ce contexte -, il y a également des effets négatifs sur l'environnement. La Banque mondiale a procédé à une étude de cas concernant une mine artisanale d'Afrique de l'Ouest : on a pu ainsi voir des latrines sur le site même de la mine, ou dans les buissons ou ruisseaux environnants, que les individus utilisaient pour déféquer. Les « villes-champignons » qui poussent autour des mines en question n'ont pas d'infrastructures d'accueil et d'hébergement des mineurs et de leurs familles. L'aspect sanitaire et la gestion des déchets laissent souvent à désirer, si bien que les déchets sont déversés dans les courants et viennent contaminer l'eau potable.

9. Cette situation s'aggrave encore du fait que les « artisans-mineurs » ne se soucient guère de la réhabilitation des sites qu'ils ont ainsi exploités. La forme la plus courante de « réhabilitation » consiste à recouvrir le sol de sable, afin de remplir les excavations; mais, en fait, cela réduit considérablement les chances d'une nouvelle végétation. La dégradation évidente des paysages, voire, dans certains cas, de zones côtières, compromet très sérieusement l'intégrité environnementale.

10. Le problème environnemental s'aggrave encore du fait du manque d'accès, tout à fait évident, aux technologies appropriées, et de l'insuffisance des compétences dans le secteur industriel. Il y a donc d'importants défis à relever en termes de sensibilisation à l'environnement, de connaissance et de compréhension systématiques des réalités humaines et sociales des zones où opèrent les « mineurs ». De toute évidence, il y a également un déficit en termes de capacités de gestion (en particulier dans ce domaine des mines à échelle restreinte) et de maîtrise des ressources naturelles.

11. Dans une région telle que l'Océanie, de nouvelles techniques minières ont été introduites en vue d'atténuer les effets de cette activité sur l'environnement – notamment la construction de bassins et de terrasses de fondation en vue de réduire la sédimentation des voies navigables et des zones côtières. La construction de routes sur les sites miniers est réduite au minimum, et une nouvelle législation exige le maintien de la végétation environnante, qui doit servir de « zone tampon organique » autour des mines et des routes. La nécessité de replanter sur les sites miniers constitue de plus en plus une priorité absolue.

⁵ B. Hofstatter : *Liberia : Trade, Environment and Conflict* (Le Libéria : Commerce, Environnement et Conflit), ICE Case Number 82, Liberia Diamonds (2001).

⁶ World Bank, *West Africa Regional Mining Forum : Opportunities and Challenges*, February 2008 (Banque mondiale – Forum régional sur les mines en Afrique de l'Ouest : opportunités et défis, février 2008), disponible, depuis le 8 septembre 2008, sur le site Internet <http://siteresources.worldbank.org>.

12. Si les questions environnementales liées à l'activité minière sont généralement inscrites dans la Constitution nationale, certaines régions en développement – telles que l'Afrique de l'Ouest – ne se sont pas dotées, dans le cadre des agences de l'environnement, d'une législation spécifique sur cette . Certes, il peut exister des dispositions législatives, mais il n'y a pas d'instrument contraignant en vue de leur application – si bien que les problèmes environnementaux sont très largement ignorés.

13. Cependant, même dans les régions où les populations locales sont tout à fait conscientes des dangers de l'activité minière, l'absence de sources de revenus alternatives fait qu'il n'y a guère de choix. Dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique, les familles sont souvent contraintes d'envoyer leurs enfants travailler dans les sites miniers; au Kirghizistan, les voies d'accès, complètement effondrées, des anciennes mines de charbon de la période soviétique (aujourd'hui laissées à l'abandon par le pouvoir) ne peuvent laisser passer que des enfants, vu leur petite taille. Ces enfants deviennent forcément les « chefs de famille » – au sens économique du terme -, et sont totalement privés d'éducation, même si le réseau scolaire est relativement conséquent.

14. Les incidences socioéconomiques de l'activité minière sont très nombreuses et concernent notamment des domaines tels que la santé, les conditions de vie voire de survie, l'éducation, les questions de droits individuels et de structures familiales. L'activité minière artisanale et à petite échelle est un secteur en expansion, mais désorganisé, dans lequel la plupart des « opérateurs » vivent sous le seuil de pauvreté, et qui abrite un assez grand nombre de catégories vulnérables (jusqu'à 80 % du total) telles que les travailleurs migrants, les femmes, les enfants et jeunes gens.

15. L'activité minière expose les individus et communautés à tout un ensemble de problèmes de santé. Les pluies abondantes transforment les zones creusées en marais stagnants où viennent pulluler les moustiques – ce qui accroît les risques de malaria. De même, les personnes en contact avec des eaux contaminées par les déchets miniers s'exposent à diverses maladies, et ce risque s'aggrave encore du fait d'un accès relativement limité aux équipements médicaux. Cette activité minière fait que des boues épaisses rejoignent le cours des rivières et les criques – ce qui réduit le nombre des poissons et représente un danger pour l'alimentation des familles. Les déchets toxiques déversés dans les eaux contaminent la vie marine, et rendent les produits de la mer impropres à la consommation. Les mines elles-mêmes sont souvent dangereuses, et font de nombreuses victimes en raison de pratiques peu sûres. Des produits chimiques sont souvent utilisés, sans aucune précaution, afin d'extraire des minéraux de la pierre rocheuse; par exemple, le mercure est couramment utilisé dans l'industrie aurifère. D'autre part, la création d'un site minier exige fréquemment l'évacuation des habitants des villages environnants. Cela porte atteinte à l'économie et aux identités culturelles locales, dans la mesure où un certain nombre d'hommes quittent leur communauté pour devenir des mineurs saisonniers; dès lors, les villages d'origine ne sont plus peuplés que de femmes,

⁷ West Africa Mineral Sector Strategic Investment, "Pilot SEA Program at the World Bank, PEP Meeting, Washington, D.C. (rapport non publié), 2008).
(NB : PEP = « Poverty and Environment Partnership » (Partenariat pour la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement).
SEA = « Strategic environmental Assessment » (Evaluation des stratégies sur l'environnement).

d'enfants et de personnes âgées. Les enfants doivent souvent renoncer à toute éducation scolaire, car ils sont contraints de travailler pour assurer la survie de la famille. De plus, les mineurs constituent un groupe à haut risque en ce qui concerne le sida et autres maladies sexuellement transmissibles; et, lors de leur retour au village d'origine, ces hommes sont un facteur de diffusion de la maladie.

16. Au niveau mondial, on estime à 13 millions le nombre de personnes employées dans l'industrie minière à échelle restreinte. En ce qui concerne le travail des enfants, il n'y en a officiellement aucune trace dans le secteur formel; en revanche, la situation est différente en ce qui concerne le travail à faible rendement, non mécanisé, et intensif qui caractérise l'activité artisanale. À cet égard, il est difficile d'avoir des chiffres précis du fait de l'éloignement, du caractère informel et de la mobilité de l'industrie artisanale; mais on estime à environ un million le nombre d'enfants employés dans ce type de secteur – au niveau mondial. D'après des recherches effectuées dans le cadre du Programme international pour l'abolition du travail des enfants de l'Organisation internationale du travail (OIT), des enfants des deux sexes sont employés à des tâches très dangereuses dans l'industrie minière à petite échelle. Sur le plan physique, les enfants en question doivent manipuler des charges très importantes et difficiles à manier; ils doivent également faire des efforts extrêmes pour utiliser des outils et des équipements très lourds; enfin, ces enfants sont exposés à des produits chimiques toxiques et explosifs, et à des températures extrêmes, aussi bien en termes de froid que de . Sur le plan psychologique, l'activité minière porte également préjudice aux enfants, dans la mesure où elle a lieu dans des endroits très reculés, où, la plupart du temps, il n'y a aucune structure juridique, sociale ou familiale, et où les conditions de vie favorisent l'alcoolisme, la toxicomanie et la prostitution.

17. Si cette activité minière a des effets négatifs en termes socioéconomiques et environnementaux, elle contribue aussi, toutefois – et de manière assez importante –, au développement des infrastructures et de l'économie. La présence de mines entraîne généralement un meilleur réseau routier et de meilleures infrastructures dans les domaines de la communication et de l'énergie; l'activité minière est également créatrice d'emplois, génère des infrastructures d'approvisionnement en eau, et favorise le développement urbain en général. C'est là une contribution positive; mais cette activité perturbe également les attentes des populations locales, qui manifestent un certain mécontentement.

18. Dans le domaine environnemental, les décideurs politiques reconnaissent désormais qu'il importe d'intégrer des fondements analytiques rigoureux à leur prise de décisions. Mais, en dépit de cette volonté de rigueur intellectuelle accrue, on constate encore des lacunes importantes en termes de données – et notamment de données séquentielles –, et cela empêche l'identification de nombreux problèmes environnementaux, de problèmes ponctuels, sur le terrain, ainsi que l'évaluation des politiques à mener ou de l'efficacité des actions déjà accomplies. Il faut développer les capacités humaines et institutionnelles dans le secteur minier, et reconnaître que les programmes d'assistance mis en place par les donateurs ne favorisent pas le développement durable. Dans ce secteur, l'éducation doit devenir une priorité, car ce facteur éducatif contribuera non seulement à une prise de conscience des

⁸ Organisation internationale du travail (OIT) : « Girls in mining, research findings from Ghana, Niger, Peru and United Republic of Tanzania » (2007) (Les jeunes filles employées dans les mines – résultats de recherches effectuées au Ghana, au Niger, au Pérou et en République-Unie de Tanzanie).

problèmes sociaux et environnementaux, mais aussi à de meilleures conditions de vie à long terme, et à la réduction de la pauvreté.

19. L'action des États et de la société civile a clairement montré la nécessité de nouvelles activités économiques au sein des communautés minières – notamment si l'on souhaite véritablement réduire le travail des enfants sur ces sites. Chacun comprendra facilement l'impératif moral dans ce domaine; mais, de manière plus concrète, ces communautés doivent également accroître leurs revenus pour avoir la liberté de scolariser leurs enfants. Dans ce contexte, il faut prendre en considération le rôle que peut jouer la jeunesse, car celle-ci peut être un facteur puissant de changement et contribuer à la durabilité des collectivités en question. Comme en témoignent les travaux de l'OIT, depuis la Mongolie jusqu'en Indonésie, la création et/ou l'engagement d'agences de développement locales peuvent être un moyen de renforcer les cadres institutionnels; le rôle de telles agences ne doit pas être sous-estimé.

III. Les transports

20. Dans un univers de plus en plus mondialisé, la mobilité des personnes et des biens est désormais l'une des composantes majeures de notre vie quotidienne. Dans les pays en développement et les pays ayant une économie de transition, le secteur des transports est essentiel à la croissance.

21. Le volume des ressources naturelles traitées pour assurer le fonctionnement des véhicules motorisés augmente chaque année. La quantité d'énergie nécessaire à l'extraction des futurs carburants, à leur traitement et à leur distribution augmente également de manière correspondante. L'énergie est également indispensable à la construction de véhicules terrestres, maritimes et aériens, et à la destruction de ces derniers en fin de parcours. La construction d'infrastructures de transport consomme également beaucoup d'énergie, et provoque des pertes en termes de territoire et de biodiversité. Le niveau très élevé de consommation d'énergie par le secteur des transports pose problème, si bien que l'on peut se préoccuper, parallèlement, des conséquences que cela peut avoir pour les besoins énergétiques de l'agriculture, du pompage d'eau, de l'électricité, du chauffage, de la réfrigération et de la cuisine, entre autres secteurs.

22. On dispose déjà de quelques exemples avérés de limitation des effets négatifs du secteur des transports : il s'agit, en l'occurrence, du recours à des modes de transport alternatifs. Il y a, dans le monde, plus de 500 organisations qui encouragent à d'autres modes de vie que celui créé autour de l'automobile.

23. Dans ce domaine de la consommation d'énergie par le secteur des transports, l'inégalité géographique et sociale est, aujourd'hui, un problème politique et moral considérable. Ainsi, on peut constater les effets négatifs des transports sur un continent tel que l'Afrique, où la charge de transports coûteux et gros consommateurs d'énergie pèse, de manière disproportionnée, sur les pauvres, qui ont à supporter l'éloignement de leur domicile et de leur lieu de travail. Le temps et l'argent que ces pauvres consacrent à leur mobilité quotidienne sont une charge importante pour ces familles à faibles revenus, qui pourraient plutôt utiliser ces fondamentaux pour tenter de sortir de leur pauvreté. Mais, d'autre part, les services offerts par les transports et l'activité de construction de ce secteur sont aussi, très fréquemment, une source d'emploi pour les pauvres des zones urbaines. Les biens et

services sont parfois plus coûteux pour les communautés à faibles revenus, en raison de l'insuffisance des infrastructures et des services de transport.

24. Dans les pays africains, les infrastructures de transport sont insuffisantes pour permettre une croissance économique digne de ce nom; cela contribue à une congestion du trafic dans les villes, et à une augmentation des accidents de la route. Ce type d'accident est l'une des causes majeures de décès des jeunes – au niveau . De plus, en termes de santé, les problèmes respiratoires augmentent en raison des émissions de gaz carbonique.

25. Les questions liées aux transports – telles que l'accès à l'emploi, aux marchés et aux équipements sociaux/éducatifs – contribuent de manière importante à la persistance de la condition défavorisée des femmes – et en particulier des jeunes filles. Si des efforts ont été déployés en vue d'intégrer les problèmes de parité aux secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture, on ne peut guère en dire autant du secteur des transports, malgré la place essentielle qu'il occupe dans la vie quotidienne des jeunes femmes. Les systèmes de transports existants ne répondent pas véritablement aux besoins des femmes. Ils sont plutôt orientés vers les besoins de mobilité des hommes/chefs de famille. Pour remédier à ce handicap des femmes en matière de transports, il convient d'opérer dans un certain nombre de directions – notamment l'accès aux moyens de transport, l'emplacement des équipements et infrastructures, ou encore les horaires et la fréquence des services.

26. Le rôle du secteur des transports dans l'effondrement de certaines économies locales est aujourd'hui reconnu, si bien que, dans ces cas-là, on recommence à privilégier une plus grande autarcie en matière de production alimentaire – entre autres domaines – dans la mesure où ce type d'approche favorise un environnement durable et a des effets positifs sur le plan social et de la solidarité. Les transports permettent, certes, de rapprocher les gens; mais, en fait, ils peuvent aussi les séparer. Le rôle du secteur des transports dans l'épuisement des réserves d'énergie est l'un des deux biais par lequel ce secteur d'activité est lié à la question d'un environnement durable. L'autre effet exercé par le secteur des transports sur l'environnement est celui des émissions de gaz des véhicules, ainsi que les déversements accidentels ou délibérés de carburants. Le secteur des transports représente quelque 20 % des émissions mondiales de produits toxiques; mais, en fait, les responsables refusent d'en voir les effets nocifs. Si les catastrophes occasionnelles provoquées par les « raz-de-marée » de fioul provenant de pétroliers font généralement la une des journaux, les effets accumulés de la pollution quotidienne émanant de 700 millions de véhicules motorisés passent souvent inaperçus. L'interdiction du plomb dans les carburants d'automobiles conduit certes les usagers à se mettre en conformité avec les normes mondiales; mais ce n'est certainement pas une incitation, pour chacun d'entre nous, à renoncer à l'usage de la voiture.

27. Malheureusement, les dégâts environnementaux incalculables provoqués, pendant plusieurs décennies, par le secteur des transports, sont irréversibles. En deux siècles particulièrement dévastateurs, au cours desquels l'ingénierie du secteur des transports a vidé et nivelé voies et espaces, une partie de l'habitat a disparu, les systèmes d'écoulement des eaux ont été altérés, de même que les zones aquatiques.

⁹ *Rapport mondial sur la jeunesse 2007*, Publication des Nations Unies, No E.07.IV.1, annexe statistique, annexe 12

Ce processus, qui a permis l'extension des villes, s'est fait définitivement au détriment des campagnes – et notamment de ce que l'on a appelé les « poumons verts » de la planète, très recherchés à partir du moment où l'on a constaté le nombre de victimes dues à l'industrialisation et à la motorisation.

28. En termes de santé publique, on peut établir une « facture » approximative des dégâts causés par les transports – par le biais du taux d'hospitalisation et des prestations de sécurité sociale; en revanche, les dommages causés à long terme à l'environnement sont incalculables. Fort heureusement, on a pu provisoirement remédier à cette pollution en replantant, en reboisant et en détournant le cours des rivières.

29. En ce qui concerne l'impact du secteur des transports sur le changement climatique, ce secteur est – d'après le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) – responsable de 23 % des émissions de gaz carbonique (dioxyde de carbone) au niveau mondial; de plus, ce secteur a le taux de croissance le plus élevé en termes d'utilisation de l'énergie. L'augmentation phénoménale que l'on a pu observer récemment dans ce domaine de l'utilisation des ressources énergétiques par le secteur des transports a conduit à une nouvelle pollution, à un certain épuisement des ressources existantes, à la congestion du secteur en question et à un accroissement des émissions de gaz à effet de serre – autant d'éléments qui contribuent au changement climatique. L'un des éléments majeurs à noter est que le secteur des transports dépend pratiquement exclusivement du pétrole (en tant que source de carburant); or, les perspectives mondiales d'approvisionnement en pétrole étant très problématiques, il faut œuvrer à une réduction de cette dépendance vis-à-vis d'une source d'énergie non durable. Au niveau international, on recherche et l'on favorise actuellement un meilleur équilibre dans le domaine des carburants – par exemple, par le recours au biodiesel et au bioéthanol, qui sont désormais des énergies complémentaires au pétrole. Dans certaines parties de l'Amérique du Nord, les pouvoirs en place incitent à l'utilisation de véhicules « hybrides » et de technologies « propres », afin que le secteur des transports respecte davantage l'environnement, et qu'il soit plus efficace en termes d'utilisation d'énergie.

30. La volonté d'assurer une circulation des biens et des personnes dans le respect de l'environnement ne concerne pas seulement le secteur des transports dans le sens collectif du terme. Certes, l'organisation et le financement de l'économie de nos pays jouent un rôle important en matière de préservation de l'environnement grâce à des mesures concernant le secteur des transports. Mais, en vérité, pour garantir un environnement durable, la démarche de chaque individu et de chaque famille dans le sens de la plus grande réduction possible des déplacements motorisés superflus (par exemple en faisant ses courses dans des commerces de proximité et en achetant des produits locaux) et de la prise de conscience des dommages considérables que les transports causent à l'environnement est un facteur tout aussi important. Il faut davantage promouvoir l'usage rentable de modes de transport respectueux de l'environnement, l'amélioration des capacités d'entretien de ces infrastructures, et l'efficacité de services logistiques de liaison.

31. À long terme, pour instaurer des modes de transport pouvant favoriser un environnement durable, il faudra changer globalement la culture de l'automobile – qui consiste à croire, aujourd'hui encore, que la possession d'une voiture privée est à la fois une aspiration sociale et un signe extérieur de richesse. Dans ce domaine, la recherche d'une contre-culture en est encore à ses balbutiements. Et, dans l'attente

de cette mutation culturelle, il faut, à plus court terme, prendre des mesures pour réduire la dépendance vis-à-vis du véhicule personnel – tout au moins pour les déplacements pouvant être effectués par d'autres moyens. Dans ce contexte, une offre accrue de transports publics (et notamment de services sûrs, propres, plus fiables et plus pratiques) sera, de toute évidence, un progrès. On pourra, par exemple, persuader les personnes effectuant des déplacements à partir des banlieues de renoncer à leur voiture et d'opter pour un mode de transport en commun régulier, prévisible et assurant des liaisons importantes. On pourra également créer des incitations et des sanctions pour déconseiller l'usage superflu de sa voiture personnelle – par exemple en instaurant des « journées sans voiture » et des taxes automatiques à l'entrée de zones urbaines particulièrement congestionnées. Sans attendre un financement idéal à plus long terme, les usagers et prestataires de modes de transport pourront se voir contraints de payer le coût économique, social et environnemental d'un type de déplacement qui porte atteinte aux infrastructures publiques, qui aggrave la pollution atmosphérique et porte également préjudice à la rentabilité de l'économie en provoquant des congestions de trafic génératrices de retards en termes de livraisons et d'interruption de l'activité. Les chefs et cadres d'entreprise qui prennent régulièrement l'avion pour leur activité professionnelle doivent avoir davantage recours aux vidéo- et téléconférences – autrement dit à des réunions virtuelles.

Encadré 1

Actions dues à la jeunesse : l'exemple de l'Amérique du Nord

La « Sierra Youth Coalition » (SYC) est une initiative nationale, au Canada, visant à inspirer, former et soutenir des étudiants et élèves canadiens qui travaillent dans le sens de la justice sociale, de l'intégrité écologique et de la prospérité économique. Ce travail se fait en direction de l'action institutionnelle, de l'amélioration des programmes scolaires et de la mobilisation des membres des campus universitaires. La SYC fait un travail parallèle à celui des collectivités et des organisations régionales en termes de lutte contre les injustices. La SYC demande qu'aucune initiative de développement ne soit approuvée sans la participation démocratique des collectivités concernées, afin que soient définis collectivement la nature de la croissance économique des régions et l'action à mener face à d'éventuels effets écologiques et socioéconomiques des politiques en question. La « Sierra Youth Coalition » (SYC) demande instamment aux autorités canadiennes de réexaminer leur politique énergétique nationale et les obligations d'exportation d'énergie fixées par le NAFTA (« North-American Free Trade Agreement – ou, en français, l'ALENA, l'Accord de libre-échange nord-américain). La SYC agit afin que les principes de justice environnementale et de droit à un environnement sain et productif soient inscrits dans la Charte canadienne des Droits et Libertés.

32. Si le rôle de chacun – et en particulier des enfants et de la jeunesse en général – est capital pour garantir des modes de transport conformes au développement durable, il importe tout autant de fixer et d'atteindre des objectifs de développement au niveau régional. L'Action 21 contient des recommandations précises en matière de transports durables; mais cela n'a guère retenu l'attention. Il convient de structurer les politiques de manière à améliorer la qualité de la vie, à mieux garantir la santé de tous, à réduire les écarts régionaux et à protéger l'environnement naturel

et bâti. Il faut également améliorer et développer les systèmes de transport vers les pays voisins, en créant les conditions d'un fonctionnement efficace et d'une concurrence régulée. L'élaboration d'un grand réseau principal, qui puisse contribuer à une plus grande compétitivité économique et à l'accessibilité régionale à divers niveaux, permettra aussi le développement d'infrastructures de transports urbains et suburbains.

IV. Les déchets

33. La création de déchets et leur élimination sont généralement considérées comme un indicateur majeur de sociétés caractérisées par le non-durable; à cet égard, nos modes de vie modernes génèrent énormément de déchets. Les solutions consistent notamment dans des approches dites de « boucle bouclée » (c'est-à-dire opérant depuis la source de production jusqu'au traitement du produit « après sa vie »), et la recherche de telles solutions doit être considérée comme faisant partie intégrante d'une responsabilité élargie du producteur. Les biens et produits finis doivent être conçus de manière à pouvoir être facilement déstructurés et démantelés aux fins d'une renaissance matérielle et d'un recyclage – ce qui permet de réduire la dépendance vis-à-vis de ressources non renouvelables. Toutefois, il n'est pas facile d'y parvenir : cela exige en effet une mutation radicale des habitudes de consommation (pour créer une demande de produits « raisonnables » en termes de déchets) et de la production industrielle (dans le sens de technologies plus « propres »). En d'autres termes, on pourra parvenir à une gestion durable des déchets par un processus d'amélioration progressive de l'efficacité des produits et de la prise de conscience du consommateur. Il faut réduire la « chaîne des déchets » et le gaspillage à la source (prévention de la création de déchets à la source).

34. Il faut établir une vaste hiérarchie d'options privilégiées, sur la base d'une approche consistant à « boucler la boucle » (de la naissance à la fin de vie) – notamment par les processus suivants :

- **Éviter les déchets** : réduction des déchets à la source. Grâce à une politique délibérée de réduction des déchets dès l'origine du processus industriel, on peut créer de nombreuses possibilités d'« échange de déchets » (les déchets d'une entreprise devenant le matériau brut de telle autre entreprise), qui permettent de réduire considérablement les coûts et d'augmenter la rentabilité.
- **Réutiliser** : il s'agit d'une nouvelle utilisation d'un produit déjà consommé, mais sans aucune transformation.
- **Recycler** : ou fabriquer un nouveau produit à partir de déchets. Cette opération ne peut être effectuée que par des entreprises spécialement équipées à cet effet, sur le plan technique. Dans ce domaine, il faut distinguer le recyclage en circuit fermé du recyclage « ouvert » : on parle de « circuit fermé » lorsqu'une seule et même entreprise produit les déchets et les traite ensuite en interne, en vue d'une nouvelle étape de fabrication ou de la fabrication d'un produit totalement différent. Au contraire, le recyclage dit « ouvert » concerne des déchets qui quittent l'entreprise où ils ont été générés pour être recyclés ailleurs, à l'extérieur.

- **Récupérer les matériaux** : il s'agit de récupérer, dans la chaîne de déchets ou l'ensemble de matériaux disponibles, les matériaux réutilisables ou recyclables – en fait, avant même leur passage dans le processus de déchet.
- **Traiter** : le traitement consiste à transformer les propriétés physiques et/ou chimiques des produits/déchets (notamment par compression, incinération, neutralisation des acides et des bases, ou encore par détoxification).
- **Éliminer** : il s'agit de la dernière phase possible du processus – en fait, la moins souhaitable; on peut se débarrasser des déchets par exemple en les enterrant sous contrôle.

Encadré 2

Etude de cas : Les Samoa adoptent la méthode Fukuoka, dite d'« enfouissement semi-aérobique »

À Tafaigata, dans les Samoa, la JICA (Agence japonaise de coopération internationale) opère en partenariat avec le SPREP (le Programme régional océanien de l'environnement); le gouvernement des Samoa a lancé un projet d'enfouissement semi-aérobique des déchets – méthode qui permet de renforcer et d'accélérer la décomposition des déchets. Ce processus comporte plusieurs étapes :

- La compression des déchets déjà existants en cinq « compartiments » prêts à accueillir de nouveaux déchets
- La pose de tuyaux de béton et de plastique entre les différents compartiments, afin de permettre la collecte des éléments filtrés
- La pose de conduites verticales et de tambours vides, pour permettre le passage des gaz engendrés par le processus
- La création d'un lagon où puissent se déverser les fuites d'éléments filtrés
- La couverture périodique des nouveaux déchets par la terre superficielle (ou « top soil »)
- La création de nouvelles voies d'accès dans le secteur concerné.

En 2003, ce site de Tafaigata s'est transformé grâce à cette technique d'enfouissement de Fukukoa, qui respecte l'environnement et, d'une manière générale, la population d'Upolu. Cette initiative a été la première du genre dans la région et a été considérée comme une réussite, pour les raisons suivantes :

- Le risque de contamination des nappes phréatiques a été réduit
- Le problème des mouches et des rongeurs a été également limité de manière assez significative
- Les déchets ont été correctement évacués, en laissant suffisamment de place pour l'arrivée de nouveaux déchets
- La pollution atmosphérique a également été réduite de manière spectaculaire – et, de ce fait, l'environnement est devenu plus sain pour les ouvriers chargés de l'enfouissement des déchets et pour les habitants des villages voisins.

35. En matière de gestion des déchets, l'un des problèmes majeurs est l'engagement limité des acteurs concernés dans les processus décrits ci-dessus. Dans ce domaine, les problèmes sont très divers, complexes, liés aux infrastructures et aux aspects sociaux, économiques, organisationnels, de gestion, de réglementation et de législation; par conséquent, il faut, pour les résoudre, l'investissement et l'engagement d'un ensemble d'acteurs très divers. Or, c'est rarement le cas dans la mesure où le secteur industriel concerné souffre d'un très sérieux déficit en termes de formation et de renforcement des capacités, mais aussi d'un manque de soutien et de ressources susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de diverses initiatives.

36. En outre, l'urbanisation est un obstacle de plus en plus important à une gestion durable des déchets. Étant donné les flux de population importants qui investissent les villes à la recherche d'un emploi, le secteur des services subit des pressions de plus en plus fortes (en particulier dans les pays en développement). Des habitats informels naissent à la périphérie des villes et constituent une forme d'hébergement tout à fait minimale pour plusieurs millions de personnes – avec très peu d'équipements pour l'eau potable ou l'hygiène (voire une absence totale d'équipements). À défaut de systèmes corrects d'égouts et d'écoulement des eaux, les maladies se répandent très rapidement. Les problèmes socioéconomiques que connaissent ces zones géographiques aggravent encore la situation : le taux de chômage grimpe de manière spectaculaire, les services ne suivent plus, et un nombre croissant de personnes sont exclues – ce qui peut avoir pour conséquence l'augmentation de la criminalité et des phénomènes de vandalisme qui visent les quelques infrastructures existantes.

37. Autre problème, en matière de gestion durable des déchets : l'absence d'initiatives pouvant contribuer à la réduction des déchets, étant donné que la collecte et le traitement des déchets sont peu efficaces dans les secteurs concernés – et notamment en Afrique. Les déchetteries ne disposent pas d'équipements de tri – pour recueillir, par exemple, les déchets organiques, les matières plastiques, etc. – ce qui crée des situations chaotiques de pillage aveugle, qui sont généralement le fait d'enfants abandonnés. Dans de telles conditions catastrophiques, ces enfants courent de très grands risques en termes de santé et de sécurité.

38. L'abandon des déchets dans des terrains vagues se fait généralement sans aucune précaution, si bien que la « cohabitation » de déchets dangereux et non dangereux est chose courante. Ce type de dysfonctionnement pose des problèmes d'hygiène et aggrave en permanence le problème de l'assainissement. En outre, il y a un fossé de plus en plus grand entre les politiques théoriques et leur application; dès lors, le volume des déchets est en constante augmentation – sans parler des déchets électroniques, qui aggravent encore la situation.

39. Il y a un besoin croissant d'intégration de systèmes de gestion des déchets – lesquels ne se sont guère améliorés en termes de capacité, d'expertise technique et de gestion financière. Si la plupart des pays ont adopté des politiques au sujet des déchets les plus dangereux, l'absence de système de gestion fait que ces politiques ne sont guère appliquées. Il en va de même pour les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) : la plupart des pays ont ratifié les instruments internationaux dans ce domaine, et adoptent, à des rythmes différents, des plans d'action nationaux; mais ils n'appliquent guère ces programmes en raison de contraintes financières et de l'absence de protocole précis.

40. Il y a également un problème de trafic illégal de déchets – notamment en Afrique et dans la Fédération de Russie. Bien que ce domaine soit désormais contrôlé aux termes de la Convention de Bâle, et en dépit de la ratification d'autres instruments du même type, il faut encore renforcer les contrôles aux frontières et l'action des services fiscaux dans ce domaine. On est de plus en plus préoccupé par l'importation de produits de consommation contenant des composants dangereux, ainsi que par des produits déjà consommés ou usagés et présentant le même type de risque. Un autre problème concerne tout particulièrement l'Afrique : c'est celui du volume considérable de déchets électroniques importés à partir de pays développés, et qui sont présentés comme partie intégrante de l'aide au progrès technologique du continent africain.

41. On le voit : les problèmes sont nombreux et divers; mais il faut désormais – et de plus en plus – les aborder dans l'esprit du développement durable. Nous devons réduire les déchets – ce qui signifie qu'il faut changer nos habitudes de consommation, et développer la création d'emplois dans cette direction. Les initiatives concernant les déchets organiques doivent être universellement acceptées, et il faut encore développer l'étude des matériaux biodégradables. Les dirigeants politiques doivent soutenir l'industrie du recyclage et toutes les initiatives apparentées. Les politiques en question doivent être respectueuses de l'enfance et de la jeunesse, dans la mesure où les jeunes représentent plus de 50 % de la population mondiale. De plus, les programmes de gestion des déchets ont un potentiel de création .

42. Face à tous ces problèmes, un certain nombre d'opportunités se présentent à nous aujourd'hui. En matière de réduction des déchets, il faut déterminer au plus haut niveau des politiques, une planification, une législation et la mise en œuvre des mesures décidées, et y faire largement participer les acteurs concernés. Il faut donner la priorité à une production « propre » et développer les technologies appropriées. Il faut renforcer les capacités, former un personnel et sensibiliser l'opinion publique à la question des déchets – laquelle doit être traitée dans le cadre de services améliorés et intégrés. Dans ce contexte, les programmes en question permettront de mieux éclairer le citoyen sur la production de déchets. Pour tout ce qui concerne la collecte des déchets, leur tri, les déchets organiques et les opérations contrôlées d'enfouissement dans le sous-sol, il faut un financement et une rentabilité améliorés, une collecte et un contrôle des données également améliorés, et, enfin, des échanges de bonnes pratiques et de technologies. Les ONG peuvent jouer un rôle important dans le processus de présentation concrète des problèmes aux collectivités et de définition des exigences fondamentales en matière de services urbains; les ONG peuvent également contribuer à l'intégration des pilleurs de déchets à des associations de gestion des déchets, sous l'égide des municipalités et des associations de résidents locaux.

43. Il faut également prendre en compte le fait que la plupart des initiatives des États et des collectivités locales n'abordent pas l'élément le plus important de cette question des déchets, à savoir l'élément culturel et comportemental. Les normes en matière de bâtiment et d'infrastructures n'ont aucun sens si elles ne s'accompagnent pas d'une transformation des mentalités. Tant que les populations jugent acceptable

¹⁰ Cf. The World Programme of Action for Youth on the Environment to the Year 2000 and Beyond/Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, résolution 50/81 de l'Assemblée générale, annexe, par. 69.

le fait de jeter des ordures et des déchets dans les rues ou les paysages naturels, l'intervention d'acteurs publics ou privés n'aura probablement aucune efficacité. Mais le changement des comportements individuels et collectifs est un processus long et difficile : cela demande un investissement important en termes de temps, de ressources et d'énergie. Comme dans d'autres domaines, il faut considérer les problèmes dans leur dimension humaine – et c'est là, précisément, toute la difficulté.

44. Même si cela ne semble pas absolument évident, l'une des voies possibles est d'utiliser le potentiel et la force des institutions et organisations qui étaient déjà là avant l'apparition du problème : par exemple, les organisations représentant la jeunesse, les ONG, les instances communautaires ou locales, les organismes publics, la société civile et divers groupes d'intérêts; toutes ces organisations doivent s'investir dans la dimension humaine de la gestion des déchets, dans l'interaction directe avec les différentes communautés, dans les processus de renforcement des capacités, de responsabilisation des citoyens de base, ou encore de promotion du changement des comportements. Les acteurs privés ont les moyens de mettre en place des infrastructures, de favoriser les processus rentables et de mobiliser des capitaux. De leur côté, les institutions d'État ont un potentiel de mise en œuvre de projets à grande échelle et à long terme au service de l'intérêt général, et ont, en principe, les moyens, l'influence nécessaire et, sur un plan encore plus essentiel, le mandat pour contribuer à des transformations de grande envergure.

45. Pour ce faire, il faut une stratégie éducative efficace, à la fois formelle et informelle, qui puisse concerner les jeunes et les collectivités dans leur ensemble. Au départ, il convient de faire comprendre aux enfants et aux jeunes en général la nécessité de prendre soin de l'environnement – notamment par la gestion des déchets. Mais il ne suffit pas d'informer; il faut véritablement élaborer un plan efficace de gestion des déchets – autrement dit, mettre en œuvre des pratiques concrètes. Certes, chacun doit être convaincu de l'importance et de la valeur authentique de l'information. C'est un processus éducatif qui peut exiger beaucoup d'échanges et de relations au niveau des différentes communautés; mais, si tous ces efforts restent théoriques, il n'y aura pas de véritable changement des comportements vis-à-vis de la gestion des déchets. Dans ce domaine, un autre élément majeur consiste à reconnaître la valeur intrinsèque de l'action individuelle; mais il faut relayer les efforts individuels au niveau de la collectivité si l'on veut que les campagnes et initiatives sur la gestion des déchets prennent tout leur poids et perdurent. Que ce soit au niveau local, régional ou national, les dirigeants doivent motiver les individus et leur donner accès aux ressources qui permettront des pratiques durables en matière de gestion des déchets.

46. Si l'on néglige cet aspect social et humain de la question, l'action des institutions dans le sens de la mise en place de systèmes durables sera probablement moins efficace. À cet égard, il faut, de toute évidence, développer les compétences et l'éducation – notamment en direction de la jeunesse, qui peut être un facteur majeur de changement.

V. Les produits chimiques

47. Les produits chimiques jouent un rôle dans la quasi-totalité des activités humaines et occupent une place importante dans l'économie d'un pays. Mais, s'ils

ne sont pas gérés comme il se doit, les produits chimiques peuvent représenter un danger pour la santé des êtres humains, les écosystèmes, voire le système économique national. Cette mauvaise « gestion » peut avoir des effets négatifs sur la santé et l'environnement – notamment l'augmentation du taux de maladie des populations, et, en conséquence, l'accroissement des coûts pour le système de santé, une baisse de la productivité au travail, des préjudices à l'industrie de la pêche et aux cours d'eau, ou encore un recul des récoltes, parmi de nombreux autres éléments. Une mauvaise utilisation des produits chimiques peut également entraver la marche vers le développement durable – les catégories les plus pauvres de la société (notamment les femmes et les enfants) étant les plus vulnérables aux effets négatifs des phénomènes en question. Traditionnellement, les pauvres des zones urbaines et rurales sont exposés, de manière inacceptable, à des risques très élevés, dus aux produits chimiques – et ce, en raison de la nature de leur activité professionnelle, de leurs conditions de vie et de leur méconnaissance du maniement correct des produits en question. En outre, les écosystèmes qui permettent la survie de ces populations pauvres sont également menacés par la pollution chimique et la dégradation de l'environnement. Par conséquent, du fait de la part importante que les produits chimiques prennent dans le processus de développement économique et social, et des dangers également importants qu'une mauvaise gestion des produits en question représente pour les êtres humains et l'environnement, il faut absolument gérer ces produits en conformité avec les cycles naturels.

48. Un certain nombre d'accords multilatéraux sur l'environnement ont été conclus afin de protéger les personnes et l'environnement des effets négatifs de l'utilisation et notamment de la mauvaise utilisation de produits chimiques toxiques et dangereux. Les accords en question portent sur une saine gestion des questions liées à l'usage de tel ou tel produit chimique, ou de telle catégorie de produits ayant des caractéristiques similaires; ces accords peuvent également constituer une approche exhaustive de la gestion des produits chimiques. Les principaux accords multilatéraux sur l'environnement traitant en particulier de la gestion des produits chimiques sont les suivants :

- Le Protocole de Montréal sur les substances qui détruisent la couche d'ozone (1987);
- La Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone (1985);
- La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (2001);
- La Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (1998);
- La Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et leur élimination (1989);
- L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques – adoptée en février 2007 à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques.

49. Alors qu'à l'heure actuelle, au niveau mondial, l'Afrique n'est ni un consommateur ni un producteur majeur de produits chimiques, ce sont les pays les plus pauvres qui, de manière disproportionnée, courent des risques plus élevés que les nations disposant des moyens nécessaires à une bonne gestion et à un contrôle

efficace de l'utilisation des produits chimiques. De plus, avec l'émergence d'une certaine croissance économique en Afrique et dans d'autres pays en développement, ces régions et nations vont, probablement, devenir de plus en plus des producteurs et consommateurs de produits chimiques – ce qui ne fera qu'aggraver la situation. Ces régions et pays seront notamment confrontés à des problèmes de gestion et de maîtrise des produits chimiques, du fait de leur manque de ressources humaines dans ce domaine et, également, du déficit de technologies appropriées pour le contrôle et l'évaluation des produits et situations en question.

50. L'utilisation accrue des produits chimiques – en particulier dans le secteur agricole – peut entraîner une pollution également accrue des eaux, avec des effets négatifs pour la santé des êtres humains et des écosystèmes. Dans de nombreux pays en développement, l'exposition accrue aux produits chimiques et aux déchets agricoles et industriels exacerbe encore les risques traditionnels pour l'environnement. En Afrique, les sites pollués et les stocks avariés constituent un grave problème, auquel il faut répondre de toute urgence. Selon certaines estimations, au moins 50 000 tonnes de pesticides périmés se sont accumulées sur l'ensemble du continent africain. La persistance du commerce de déchets dangereux va probablement aggraver encore le problème, et les produits chimiques toxiques déversés dans le milieu naturel menacent très sérieusement la biodiversité et les écosystèmes : ils provoquent des maladies et portent atteinte aux activités fondamentales.

51. Avec la croissance de l'économie et du PIB (Produit intérieur brut) par habitant, l'utilisation de produits chimiques par les ménages, l'agriculture et l'industrie va probablement augmenter. Cette utilisation accrue va donc augmenter les risques à la fois sur le lieu de travail et dans les domiciles privés. Dans le secteur agricole, cela menacera plus particulièrement les femmes, les jeunes gens et les enfants. Très fréquemment, à la fois dans l'agriculture familiale et dans le secteur plus large du commerce agricole, les producteurs et les ouvriers du secteur connaissent très mal les dangers que représentent les produits chimiques en termes de santé; par conséquent, les producteurs et travailleurs en question ne prennent pas les mesures de protection qui s'imposent. Donc, l'utilisation accrue de produits chimiques va mettre davantage à contribution un secteur de la santé déjà fragile.

52. Cette utilisation accrue des produits chimiques va également aggraver la dégradation et la pollution de l'environnement. L'évolution du secteur agricole peut précisément conduire à un emploi accru des produits chimiques, et, par voie de conséquence, à une contamination des eaux; cela représentera une menace pour la viabilité des écosystèmes. En d'autres termes, la « modernisation » représente un danger à la fois en termes de santé des êtres humains et de préservation de l'environnement. La pollution des eaux peut affecter l'approvisionnement en eau potable des systèmes de biens et services, et peut également, dans ce domaine, réduire la capacité des pays à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le ...

53. Les États doivent mettre en place des cadres juridiques et institutionnels pour une bonne gestion des produits chimiques, et respecter les principes fondamentaux de l'Action 21 – notamment le principe de précaution, les principes de responsabilité des producteurs, le principe du pollueur-payeur, ou encore les lois

¹¹ NEP (PNUE – Programme des Nations Unies pour l'environnement) : *Africa Environmental Outlook 2* (Nairobi, 2006).

visant à la transparence et s'inspirant d'un ensemble d'accords multilatéraux sur l'environnement et en particulier sur les produits chimiques.

54. Pour instaurer un cadre de gestion des produits chimiques, il est essentiel d'adopter une approche de saine gestion de l'ensemble du cycle vital de ces produits. Dans ce domaine, les États doivent notamment :

- **Réduire les risques** : prévention des accidents et des catastrophes naturelles, et préparation à de tels événements;
- **Informer et éduquer** : améliorer l'accessibilité de l'information relative aux produits chimiques;
- **Assurer la gouvernance** : intégrer les objectifs de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques aux plans de développement nationaux;
- **Renforcer les capacités et fournir une assistance technique** : promotion d'approches fondées sur une gestion du cycle vital des produits chimiques;
- **Traiter la question des trafics illicites internationaux** : organiser un symposium sur la question du trafic illicite de produits chimiques au niveau international. L'approche stratégique susmentionnée devrait être adoptée à tous les niveaux – national, régional et international – afin de permettre la coordination du processus d'harmonisation des instruments juridiques et des organisations relatifs à la gestion des produits chimiques.

55. Les mesures visant à une saine gestion des produits chimiques dans la perspective du développement durable ont une dimension sexospécifique importante. En effet, dans la vie quotidienne, hommes, femmes et enfants sont exposés à des degrés très divers aux produits chimiques. Le degré d'exposition aux produits chimiques toxiques – et les effets que cela peut avoir sur la santé de l'être humain – est conditionné par des facteurs sociaux, mais aussi biologiques. Par conséquent, il importe de sensibiliser davantage à la question des liens pouvant exister – en termes de dangers et d'impact – entre l'exposition aux produits chimiques, la santé de l'homme, les menaces environnementales et la différence entre les sexes. L'intégration de cette dimension « sexospécifique » à l'ensemble du processus national visant à renforcer le système de gestion des produits chimiques permettra de prendre en considération les préoccupations diverses des femmes et des hommes dans les processus d'élaboration, de mise en œuvre, de contrôle et d'évaluation de politiques et programmes de gestion des produits chimiques, afin que ces politiques soient profitables aussi bien aux femmes qu'aux hommes et qu'il n'existe plus, dans ce domaine, d'inégalité entre les sexes.

56. Le Programme de sécurité vis-à-vis des produits chimiques du Département d'État des États-Unis (« U.S. Department of State's Chemical Security Engagement Program ») est un excellent exemple de contribution au bien-être et à la sécurité en matière de produits chimiques – sur les plans scientifique, technologique, éducatif et informatif. Ce programme – dit CSEP – est mis en œuvre à l'échelle internationale, et vise principalement à engager les scientifiques du monde entier dans des activités collectives en vue d'améliorer les pratiques de sécurité en matière de produits chimiques, de réduire les dangers dans ce domaine et de renforcer la coopération scientifique internationale, par la promotion d'un secteur « recherche et développement » positif, une étroite collaboration avec un réseau international de

partenaires publics, avec les associations nationales des professionnels du secteur chimique, avec les universitaires opérant dans ce domaine et, enfin, avec les organisations représentant l'industrie chimique.

57. En 2009, le Programme CSEP a parrainé un ensemble d'ateliers de renforcement des capacités axés sur les meilleures pratiques sécuritaires dans le domaine des produits chimiques – ateliers qui se sont déroulés en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Ces ateliers de formation visaient à faciliter l'institutionnalisation des meilleures pratiques des laboratoires chimiques des universités et sites industriels – l'objectif ultime étant de renforcer la coopération internationale en matière de sécurité scientifique et chimique. En outre, les responsables du CSEP ont coopéré avec les universités en vue de développer et d'améliorer ces pratiques sécuritaires, tandis qu'un programme déontologique permettait de former les représentants de l'industrie chimique. Les responsables du CSEP envisagent une collaboration avec des pays partenaires en vue de créer des réseaux nationaux de responsables de la sécurité en matière de produits chimiques dans les universités possédant un département d'études chimiques : il s'agit de recourir à un programme récent de formation des formateurs, afin d'instaurer les meilleures pratiques durables en matière de sécurité des produits chimiques.

58. Pour instaurer ces pratiques durables, il faut renforcer les cadres législatifs, progresser en termes de capacités institutionnelles et soutenir l'action de sensibilisation à cette question et de défense des enjeux concernés. L'utilisation de technologies saines sur le plan environnemental doit être également promue, et il faut aussi améliorer la coordination entre les acteurs locaux, nationaux et bilatéraux – y compris par des initiatives nationales financées par des donateurs. On ne saurait trop souligner la nécessité d'une éducation et d'une sensibilisation accrues dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les collectivités rurales; et il faut également insister sur la nécessité d'une coordination accrue entre les organismes publics chargés de la formation et du financement de la mise en œuvre et du suivi de ce type de projets : tout cela, en effet, est essentiel si l'on veut respecter les principes du développement durable.

Encadré 3

Initiatives de jeunes en matière de produits chimiques

La Région européenne de l'OMS a lancé un « Plan d'Action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe » – dont l'un des éléments est l'élection de jeunes ambassadeurs, chargés de promouvoir un engagement important de la jeunesse dans ce domaine. Un rapport de 2004, intitulé « Children's Health and Environment Case Studies Summary Book » (« Recueil d'études de cas sur l'environnement et la santé des enfants »), contient une base de données des initiatives qui atteignent leurs objectifs, dans ce contexte (http://www.euro.who.int/ehc/youth/20070807_1).

D'autre part, l'Alliance pour la santé et l'environnement, groupement d'ONG européennes, effectue également des travaux importants dans ce domaine des produits chimiques; elle a notamment entrepris un projet intitulé « Chemicals Health Monitor Project »

(« Projet de suivi de la santé vis-à-vis des produits chimiques »)

(<http://www.chemicalshealthmonitor.org/spip.php?article49>).

VI. Production et consommation durables

59. Le WWF (World Wide Fund for Nature) a estimé que, si l'on appliquait au niveau mondial les schémas actuels de consommation et de production du Royaume-Uni, il nous faudrait tripler les ressources actuelles de la planète, et que, si l'on reproduisait également au niveau mondial les habitudes de production et de consommation des États-Unis, il faudrait multiplier ces ressources par cinq. De telles projections indiquent l'ampleur du défi actuel, étant donné que la plupart des pays en développement ont l'ambition d'atteindre le niveau de vie des pays occidentaux. On peut en conclure, de toute évidence, que nos habitudes de consommation actuelles, et le nombre incalculable de produits, de services et de processus de production connexes nécessaires pour répondre à ce formidable « appétit », sont totalement démesurés par rapport aux ressources naturelles dont nous disposons et aux « évacuateurs » écologiques existants pour l'élimination des déchets.

60. Le principal obstacle à la promotion d'une production et d'une consommation durables est le fait que, à ce jour, les priorités économiques ont prévalu sur les moyens éventuellement consacrés aux domaines social et environnemental. Dès lors, il faut changer les modes de production et de consommation primaires et secondaires en institutionnalisant la notion de « culture durable » – et ce, en dépit du peu d'enthousiasme suscité, jusqu'à présent, pour ce type de processus. À l'heure actuelle, les schémas de production durable sont plus développés que ceux visant à une consommation durable; par conséquent, nous avons encore des défis à relever dans ce domaine.

61. Pour modifier nos modes de production et de consommation – bien ancrés dans la société actuelle – et leur conférer un caractère plus durable, il faut d'abord changer nos comportements individuels et collectifs. Cela va exiger une remise en cause des modèles commerciaux existants, voire une véritable révolution dans ce domaine; car, à l'heure actuelle, ces modèles reviennent à externaliser les coûts sociaux et environnementaux et à transmettre un héritage négatif aux générations à venir.

62. En matière de systèmes de production et de consommation sous leur forme actuelle, il y a trois grands défis à relever : le défi énergétique, celui de l'épuisement des ressources et celui de la dégradation des écosystèmes. En premier lieu, le problème de l'énergie devient de plus en plus aigu, à la fois en termes de sécurité des processus d'approvisionnement et de niveau de disponibilité des ressources dans l'absolu. Le conflit qui, en 2005 et 2006, a opposé la Fédération de Russie et l'Ukraine au sujet du transport des fournitures de gaz a indiqué que l'Europe pouvait être affectée par une crise politique de ce type – et ce, jusqu'à une hauteur de 20 % de ses approvisionnements. <<

63. Le deuxième défi est de lutter contre l'épuisement des ressources – et en particulier des ressources non renouvelables. Pour ne parler que de l'industrie manufacturière britannique, l'utilisation intensive des ressources par cette industrie est à l'origine d'un gaspillage annuel d'une valeur de 2 à 3 milliards de dollars (soit environ 7 % des bénéfices d'ensemble de cette industrie), du fait d'une certaine inefficacité dans ce domaine. L'épuisement des ressources ne concerne pas seulement le volume des ressources carboniques en elles-mêmes – telles que les énergies fossiles. C'est également une question de dégradation des sols et de

disponibilité en soi – notamment dans les secteurs à forte densité de population. Enfin, le troisième défi auquel nous sommes confrontés aujourd’hui est très étroitement lié à l’épuisement des ressources non renouvelables. Au niveau mondial, l’une des illustrations assez préoccupantes de ce phénomène est le changement climatique, lié à l’utilisation des énergies fossiles.

64. Le problème consistant à répondre aux besoins des êtres humains et à améliorer leur bien-être au moindre coût écologique possible concerne tout particulièrement l’Asie et le Pacifique, où l’on a assisté à la concurrence d’économies en expansion rapide, où les pays concernés ont dû assumer la nécessité de répondre aux besoins des pauvres en termes de consommation, et où le potentiel de ressources naturelles par tête d’habitant est plus limité que partout ailleurs sur notre planète. Dans bon nombre de pays en développement, l’industrialisation et l’urbanisation rapides posent problème dans la mesure où elles ne répondent pas aux défis actuels d’utilisation des ressources et de modes de consommation, qui, dans ce contexte, ne peuvent pas être durables.

65. Bien que la région Asie-Pacifique connaisse une croissance économique rapide, c’est là que l’on trouve les deux tiers des populations pauvres du monde entier. Par conséquent, les objectifs de réduction de la pauvreté – en particulier en direction des jeunes et des autres catégories marginalisées – y sont la priorité essentielle. L’écart croissant des revenus et la surpopulation de cette région font qu’il est nécessaire de sensibiliser les populations concernées aux bienfaits d’une mode de vie « durable ».

66. Malgré le taux élevé de pauvreté dans cette région Asie-Pacifique, la consommation dépasse les capacités de production par habitant à partir des ressources naturelles. Cette région a connu récemment une utilisation très intensive des ressources énergétiques, et cela a créé divers problèmes de pollution. Pour instaurer un partenariat mondial – nécessaire pour résoudre les problèmes environnementaux de notre planète –, il faut remédier aux inégalités importantes en matière de consommation des ressources, à la fois au sein de chaque pays, et dans les relations entre les différentes nations. Par ailleurs, le commerce des matériaux dits « secondaires », dans cette région Asie-Pacifique, est également préoccupant, dans la mesure où il est également générateur de problèmes environnementaux et juridiques. Si l’importation de matériaux d’occasion est effectivement une solution alternative à l’utilisation de matériaux vierges pour la production, c’est là, également, une manière de se défaire de la responsabilité de l’élimination des déchets et de la transférer à des pays plus pauvres, qui n’ont pas forcément les moyens d’assumer cette responsabilité.

Encadré 4

Initiatives de la jeunesse : l'Allemagne

En 2007, 1400 jeunes gens membres de groupes allemands du MIJARC (Mouvement International de la Jeunesse agricole et rurale catholique) se sont réunis à Heudorf, afin d'examiner les questions de souveraineté alimentaire et de promouvoir le concept « écologie – équité – régions ». Dans ce contexte, les jeunes participants ont été invités à organiser des fêtes de « Spätzle » (« quenelles de farine ») – autrement dit, à cuisiner avec les villageois locaux, en utilisant des ingrédients du terroir, « propres » et organiques. Les ingrédients alimentaires étaient donc essentiellement régionaux, et les produits que l'on ne pouvait pas se procurer localement ont été achetés dans une Foire commerciale. Les participants ont fait la promotion de la préservation de l'eau, tandis que des bicyclettes étaient à leur disposition, en tant que moyen de transport « durable ». Cette réunion visait essentiellement à identifier les injustices, au niveau mondial, en matière d'accès à l'alimentation, et à œuvrer à des solutions durables.

67. En ce qui concerne la promotion de modes de production et de consommation durables, l'un des principaux problèmes, à ce jour, a été le déficit d'éducation en la matière et une absence générale de sensibilisation à la question. Sur l'ensemble de notre planète – mais en particulier en Afrique –, les États se sont caractérisés, dans ce domaine, par un déficit législatif, de respect des normes souhaitables et de reconnaissance de la nécessité de politiques de production et de consommation durables; en un mot, dans la majorité de ces pays, les capacités institutionnelles ont été quasiment inexistantes pour assurer un contrôle dans ce domaine, et il y a eu également un déficit de décentralisation (celle-ci aurait pu permettre de déléguer cette responsabilité aux pouvoirs locaux). Tout cela a été encore aggravé par un manque de ressources humaines et techniques – notamment en matière de développement des produits, d'instruments gouvernementaux et d'information sur les technologies « vertes » émergentes.

68. Pour être à même de promouvoir des modes de production et de consommation durables, il faut agir sur le secteur économique – notamment l'instabilité financière, la sous-appréciation du prix des ressources naturelles, ou encore l'absence d'incitations financières. Au niveau systémique, il faut s'attaquer au problème du déficit de contrôle, de formation et de recherche et développement, ou encore au manque de données fiables au sujet de la pollution et de l'utilisation des ressources; de plus, il faut étudier davantage les habitudes de consommation, améliorer les structures institutionnelles et la coopération dans les domaines en question. Il convient d'investir dans les ressources humaines – et notamment la jeunesse, tout à fait prête à s'engager dans le combat environnemental.

69. Un tel investissement peut prendre la forme de la création d'un marché des produits durables et d'une demande des consommateurs dans ce sens, tandis que les industries concernées soutiendraient la fabrication des produits en question. Cela pourrait contribuer à la diversification de l'économie des pays en développement et à la création, dans ces pays, de marchés potentiellement lucratifs; ce type d'approche est actuellement explorée par des établissements d'enseignement de Singapour, qui proposent un cycle d'études de trois ans, à plein temps, et

couronnées par un diplôme dans des domaines baptisés, par exemple « L'énergie propre » ou encore « L'édification d'un monde propre et durable ».

70. Le défi essentiel est de rompre le lien entre développement économique et dégradation de l'environnement, et d'opérer dans le respect des écosystèmes planétaires. Pour relever ce défi, il faut innover sur le plan technologique, repenser les modèles économiques et commerciaux actuels et faire preuve de détermination sur le plan politique. Il faut, en effet, une volonté et un engagement politiques plus forts; il faut promouvoir davantage les principes du Processus de Marrakech, et réétudier de plus près les moyens permettant la mise en œuvre de pratiques durables – notamment en ce qui concerne les outils techniques, les instruments et l'éducation.

71. Etant donné que les enfants et la jeunesse en général constituent une catégorie majeure en termes de consommation, la transformation des modes de vie est une condition préalable au caractère durable de l'économie de nos pays. À cet égard, on peut effectivement privilégier des politiques axées vers les enfants et la jeunesse. L'éducation – formelle et informelle – en matière de développement durable devrait être l'un des volets majeurs de la responsabilisation des jeunes dans le domaine de la protection de l'environnement et de leur participation active et significative aux prises de décisions. Il faut limiter au maximum les effets négatifs de la société de consommation. Dans ce contexte, l'un des éléments majeurs déterminant les modes de vie consiste dans les médias, qui perpétuent les normes de l'acceptabilité sociale. Par conséquent, l'influence négative des médias et de la publicité – notamment sur les enfants et de la jeunesse en général – doit être contrôlée.

VII. Questions transversales

72. Nos modes de vie contemporains se sont très largement caractérisés, jusqu'à présent, par des comportements ne favorisant pas le développement durable – ce type de comportement étant celui de la majeure partie de la population mondiale. Mais, aujourd'hui, la jeunesse défend avec force les politiques et législations qui vont dans le sens d'un monde juste et durable. L'élimination de la pauvreté est essentielle aux sociétés à caractère durable – dans lesquelles les modes de production et de consommation non durables doivent être une exception, et non pas la règle. En outre, à l'ère de la mondialisation et de l'importance de la jeunesse, la participation des enfants, des jeunes en général, mais aussi d'autres groupes marginalisés, est capitale. L'éducation – formelle et informelle – en matière de développement durable doit être un moyen de modifier les comportements qui ne prennent pas en compte cette dimension de durabilité. En matière d'éducation au développement durable soutenue par les États et la société civile, l'une des composantes essentielles dans le sens de la justice sociale et environnementale est l'adoption d'approches stratégiques à long terme. L'intégration des dimensions de parité entre les sexes et de participation de la jeunesse aux différentes politiques officielles permettra de responsabiliser les groupes marginalisés. Dans les pays en développement, on pourra remédier à l'absence de cadres institutionnels de développement durable en donnant un rôle actif à la société civile – ce processus permettant de disposer des informations nécessaires sur les besoins de tel ou tel pays. Les initiatives régionales devraient être renforcées grâce à un financement accru et à la coopération avec les pouvoirs locaux et régionaux.